

Rémunération des vacataires (non employé·e·s HES-SO) – Recueil des différents tarifs 2025 – dès le 01.09.2025

Prestations		CHF		Frais de transports
Cours	Diplômé·e d'une Haute Ecole Uni, HES, EPF), installé·e en pratique indépendante sur présentation d'une attestation AVS de l'année en cours. Exemples : infirmière, médecin, physiothérapeute	125*	/ heure	Forfait*
Cours	Diplômé·e d'une Haute Ecole (UNI, HES, EPF), non installé·e en pratique indépendante ou titulaire d'un diplôme ES ou CFC (secondaire II), quel que soit son statut (employé·e ou indépendant·e). Exemples : infirmière DNI, ambulancier-ère, podologue, assist. en santé communautaire	110*	/ heure	Forfait*
Cours	Intervenant·e employé·e par le CHUV (uniquement sur facturation)	150*	/ heure	Non
Cours	Personne présente pour apporter un témoignage, se joindre à une table ronde, accompagnateur.trice de l'intervenant·e, etc	50	forfait	Oui (Trajet A/R 2 ^{ème} classe demi-tarif)
Validation	Diplômé·e d'une Haute Ecole (UNI, HES, EPF), installé·e en pratique indépendante écrite Exemples : infirmière, médecin, physiothérapeute orale	50 50	/ heure	Oui (Trajet A/R 2 ^{ème} classe demi-tarif)
Validation	Diplômé·e d'une Haute Ecole (UNI, HES, EPF), non installé·e en pratique indépendante écrite orale	50 50	/ heure	Oui (Trajet A/R 2 ^{ème} classe demi-tarif)
Situation particulière	Entretien avec la-le responsable module, selon nécessité, dédommagement – sous réserve d'approbation des responsables de programmes	50	/ heure	Non
Situation particulière	Construction de vignette et élaboration des questions d'examen	300	forfait	Non
Situation particulière	Apprentissage par participation à une séance aller-retour pour méthode APP (5 périodes) ¹	50	/ heure	Non
Soutenance	Bachelor et FCPG (DAS)	400	forfait	Non

 ^{1 *} dans le cas de coanimation, le tarif peut être divisé par le nombre d'intervenant.e.s
 2 * le forfait est calculé en fonction du lieu d'habitation pour les salarié.e.s et du lieu de travail pour les factures : Grand Lausanne = 15 CHF / Canton de Vaud = 40 CHF / Hors Canton = 80 CHF